



The background of the page is a light blue rectangle. It features a pattern of upward-pointing arrows. Some arrows are light blue and set within white circles, while others are a darker blue and set within semi-transparent blue circles. A large, dark blue circle is centered on the page, overlapping the pattern.

—

Guide sur la pertinence,
la cohérence et la lisibilité
des états financiers

03	Préface
04	Contexte et objectifs
06	Pistes de réflexion
06	Pertinence
10	Cohérence et lien avec la communication financière
11	Lisibilité
15	Annexe 1
17	Annexe 2
18	Pertinence
28	Cohérence et lien avec la communication financière
34	Lisibilité

Le volume des annexes et les difficultés liées à leur lecture ont à maintes reprises été relevés. Ce Guide sur la pertinence, la cohérence et la lisibilité des états financiers est donc bienvenu. Il vient compléter les propositions et recommandations faites par l'ANC à partir de 2010.

Patrick de Cambourg,
Président de l'Autorité
des normes comptables

Rendre l'information financière plus pertinente, plus cohérente et plus lisible constitue un objectif permanent et de longue haleine. Régulateurs et normalisateurs s'efforcent de travailler conjointement pour aider les sociétés à atteindre ce résultat. Les émetteurs trouveront dans ce guide des orientations pour les aider à tendre vers cet objectif.

Gérard Rameix,
Président de l'Autorité
des marchés financiers

Préface

Le présent guide élaboré par l'AMF propose aux entreprises des pistes concrètes en vue d'améliorer leurs états financiers.

La CNCC encourage pleinement cette initiative de l'AMF et les efforts des entreprises, qui sont de nature à améliorer l'information financière et à favoriser la compréhension des états financiers par l'ensemble des parties prenantes (et notamment les actionnaires, investisseurs, prêteurs, analystes, etc.).

Pour les entreprises qui s'engageraient dans un processus d'amélioration des états financiers à travers une évolution de l'annexe, cette démarche implique :

→ l'exercice accru du jugement sur la pertinence et le caractère significatif des informations communiquées dans l'annexe, tant par les entreprises que par leurs commissaires aux comptes dans le cadre de leur mission ;

→ une implication des organes de gouvernance et des comités d'audit pour les évolutions les plus importantes ;

→ une approche concertée entre ces entreprises et leurs commissaires aux comptes ;

→ une adaptation du calendrier de production de l'annexe et des travaux d'audit, permettant l'anticipation des sujets.

Compte tenu de l'importance de cette démarche, la CNCC invite les commissaires aux comptes à tout mettre en œuvre, dans le respect des normes d'exercice professionnel, pour contribuer à sa réussite.

Denis Lesprit,
Président de la Compagnie nationale
des commissaires aux comptes

Après 10 ans d'application des IFRS, les états financiers des sociétés cotées sont source d'insatisfactions :

- pour les préparateurs, il y a un déséquilibre entre l'utilité de l'information diffusée et les efforts nécessaires pour fournir cette information ;
- pour les utilisateurs, le volume des annexes s'accroît mais les informations présentées ne sont pas suffisamment spécifiques et pertinentes.

Des initiatives sont en cours à différents niveaux :

- depuis quelques années l'ESMA et certains régulateurs, dont l'AMF¹, invitent les sociétés à améliorer la pertinence des notes annexes ;
- en 2012, l'ANC a publié une recommandation² portant sur six principes généraux ;
- début 2013, l'IASB a lancé le projet *Disclosure Initiative* se traduisant par quelques amendements à court terme et une phase recherche à plus long terme.

L'AMF est convaincue de l'importance d'une démarche d'amélioration des états financiers et encourage vivement les initiatives prises à ce titre

- L'AMF est parfois considérée comme l'un des freins aux démarches d'amélioration des informations publiées dans les annexes.
- La mission de l'AMF consiste à veiller à la protection de l'épargne et à s'assurer de la bonne information des investisseurs et non à normaliser le contenu des états financiers.

« Il a été décidé de mettre en avant l'information sectorielle dans la mesure où elle fait le lien entre les états IFRS et la communication financière du Groupe. »

Eurazeo

« C'est un travail très agréable à faire, un dépoussiérage total qui permet de se reposer toutes les questions et d'aboutir à une information plus pertinente. »

Teleperformance

« Nous regroupons dans une même note l'intégralité de l'information relative à un thème. Ils sont déterminés dans une logique *business* au regard des enjeux économiques et financiers, des opérations et faits majeurs. »

Danone

(1) Recommandations AMF. Arrêté des comptes 2014, DOC-2014-13
Recommandations AMF. Arrêté des comptes 2013, DOC-2013-19

(2) Recommandation de l'ANC n° 2012-01 relative à l'élaboration de l'annexe des comptes consolidés établis selon les normes comptables internationales

L'expérience des sociétés ayant modifié leurs états financiers est positive.

Ainsi, il est opportun de réfléchir à la façon de faire évoluer les annexes pour accroître leur pertinence, cohérence et lisibilité :

- ce guide présente des axes de réflexions et des exemples de chantiers pouvant être entrepris ;
- ces pistes n'ont pas toutes la même complexité de mise en œuvre et peuvent être entreprises indépendamment les unes des autres au regard du temps et des moyens disponibles ainsi que des choix de communication ;
- il s'agit d'une première étape qui s'inscrit dans un processus évolutif, qui prendra en compte, notamment, les travaux de l'IASB et le développement de bonnes pratiques.

Ce guide se limite aux états financiers, même si la question du volume croissant des informations concerne également d'autres aspects de l'information financière réglementée comme les informations requises dans les documents de référence.

Une implication forte de l'ensemble des parties prenantes est importante. Un tel chantier nécessite :

- une réflexion approfondie des différents départements de la société (directions comptable, relations investisseurs, juridique, etc.) ;
- l'implication des organes de gouvernance et du comité d'audit lors du processus de préparation des états financiers ;
- une démarche concertée avec les auditeurs de la société ;
- une implication de l'AMF à la réussite de ce projet tant à travers ses méthodes de travail⁽¹⁾ que par sa disponibilité pour un échange de vues avec les sociétés et leurs commissaires aux comptes.

(1) Une présentation succincte des méthodes de travail de la Direction des affaires comptables est présentée en annexe.

« Nous essayons de poursuivre cette dynamique en identifiant tous les axes d'amélioration : nous avons ainsi mené, avec la Direction des relations investisseurs, une enquête auprès de nos analystes ou investisseurs. »

Orange

« La réorganisation 2014 a été encouragée par le Comité d'Audit du Conseil de Surveillance qui a souligné la plus grande lisibilité des états financiers. »

PSA Peugeot Citroën

« On nous a dit : "je ne sais pas ce que vous avez fait, mais j'ai trouvé votre annexe beaucoup plus fluide cette année, sans redondance." »

Teleperformance

« Pour nos états financiers 2014, nous avons poursuivi nos efforts sur la forme notamment en ajoutant quelques graphiques au sein des notes avec toujours l'idée de rendre nos annexes plus lisibles et de leur donner plus de sens. »

Valeo

Pertinence

L'objectif est de mieux mettre en exergue les éléments les plus sensibles et importants par des informations détaillées et spécifiques à la société et d'éviter l'accumulation d'informations relatives à des sujets non significatifs.

ACTION 1 : Présenter des informations pertinentes et spécifiques à la société

La présentation des principes comptables sert à éclairer le lecteur sur la manière dont la société a mis en œuvre les IFRS au regard notamment de son activité et de ses spécificités. Il s'agit d'illustrer l'application concrète des normes IFRS par la société en :

→ ne détaillant que les principes comptables applicables

- Décrire les trois types de comptabilité de couverture alors que la société n'a pas recours à la couverture d'investissement net
- Décrire les principes comptables afférents aux actifs non courants détenus en vue de la vente ou aux regroupements d'entreprises lorsque la société n'est pas concernée
- Présenter les principes comptables applicables et significatifs, par exemple, méthode de dépréciation des stocks et des clients, classement et comptabilisation de certaines taxes, etc.

→ précisant comment les principes généraux se déclinent spécifiquement dans la société

Reconnaissance du chiffre d'affaires

- Indiquer uniquement que le chiffre d'affaires est reconnu lors du transfert des risques et avantages
- Préciser les éléments matérialisant le transfert des risques et avantages (livraison, évènement représentatif de l'acceptation de la prestation par le client, etc.)
- Expliquer le mode de détermination de l'avancement (coûts, jalons techniques, etc.)

Détermination des UGT

- Indiquer uniquement que les UGT sont les plus petits groupes d'actifs identifiables qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes.
- Préciser que les UGT correspondent à un magasin / une usine / une branche, etc.

Informations présentées sur les nouvelles normes non encore applicables

- Lister toutes les nouvelles normes, y compris celles qui seront sans effet significatif
- Décrire les normes qui auront un effet significatif sur les états financiers de la société, en précisant le calendrier de mise en œuvre, une information qualitative et quantitative sur les impacts à venir lorsqu'ils peuvent être raisonnablement estimés

Exemples : Suez Environnement, Memscap, CGG, Casino, Air Liquide, Munich Airport

Certaines normes comptables indiquent les objectifs des informations demandées (IFRS 12, IAS 19, etc.) : au-delà de la liste détaillée des informations demandées, l'atteinte de ces objectifs est clé.

-
- L'objectif d'IFRS 12 est d'indiquer la nature des intérêts dans d'autres entités, leurs risques et leurs incidences sur les états financiers.
Pour une coentreprise qui est une société foncière, il peut être plus utile de décrire les immeubles de placement détenus par cette entité que d'autres éléments demandés spécifiquement par la norme
-

ACTION 2 : Adapter le niveau d'information à l'importance du sujet

Les IFRS mentionnent le principe d'importance relative et la nécessité d'adapter le niveau de détail des informations présentées à l'importance relative du sujet : significativité et niveau de risques. La société n'est pas tenue de présenter une information spécifique demandée par une norme si celle-ci est non significative.

Informations présentées sur les tests de dépréciation sur les *goodwill*

- Donner des informations moins détaillées lorsque les conclusions des tests de dépréciation effectués présentent une marge de sécurité importante
- Donner des informations plus détaillées lorsque la société a une marge de sécurité réduite ou a récemment comptabilisé des dépréciations sur ce *goodwill*

Informations présentées sur les plans de paiement en actions

- Présenter systématiquement l'exhaustivité des informations : sur cet échantillon de sept sociétés du CAC 40 pour lesquelles les plans de paiement en actions représentent moins de 5 % du résultat net de la société, les notes relatives à la description de ces plans varient entre deux et six pages

Informations présentées sur les jugements clés

- Prévoir une note suffisamment spécifique et détaillée expliquant les jugements clés, par exemple sur la notion de contrôle avec moins de 50 % des droits de vote ou la notion d'agent/principal, etc.

Exemples : Vinci, Eiffage

ACTION 3 : Adapter l'information au contexte

Les états financiers ne sont pas une structure d'information figée mais évoluent en fonction des événements des périodes présentées et du contexte, notamment de marché.

Les états financiers sont difficilement compréhensibles pour un lecteur lorsqu'ils ne sont qu'une succession de tableaux de chiffres sans explication sur les principales évolutions.

-
- ✓ Présenter des commentaires synthétiques sur les évolutions majeures des états primaires pour faciliter la compréhension des chiffres
 - ✓ Présenter dans les notes annexes des explications sur les évolutions majeures et les éléments significatifs des exercices présentés
-

Exemples : Essilor, Bolloré

S'interroger chaque année sur la pertinence des informations fournies afin de :

- détailler les éléments nouveaux qui le nécessitent ;
- éliminer les données non pertinentes et non significatives pour les périodes présentées.

-
- ✓ En 2012 : pour les institutions financières, détailler les expositions de l'entité à la dette souveraine de certains pays dits alors à risque ou préciser que la société n'est pas exposée
 - ✓ Fin 2014 et début 2015, au vu du contexte économique et/ou monétaire dans certains pays (Russie, Syrie, Venezuela) : les lecteurs ont besoin de connaître les impacts sur les comptes, les taux de change utilisés, le niveau d'exposition et de risque vis-à-vis de ces pays
-

Exemples : Lafarge, Sanofi, Edenred

Cohérence et lien avec la communication financière

Les états financiers sont l'une des composantes de la communication financière des sociétés. Ils s'intègrent à l'ensemble de l'information financière diffusée : présentations aux analystes, communiqués sur les résultats, rapport de gestion, document de référence, etc.

Les événements ou opérations mis en avant dans la communication financière de la société méritent également de l'être dans les états financiers.

-
- Présenter une note reprenant les faits majeurs de l'exercice et décrivant les impacts comptables (textes applicables, analyse effectuée, etc.)
-

Exemple : Maurel et Prom

IAS 1 autorise la présentation de sous-totaux dans les états primaires lorsque ceux-ci sont pertinents pour comprendre la situation de la société et que certaines conditions sont remplies⁵. Par ailleurs, les informations demandées par IFRS 8 s'appuient sur les indicateurs et segments utilisés en interne.

Ainsi, certains agrégats clés utilisés dans les autres supports de communication financière peuvent être présentés dans les états financiers en les définissant et expliquant leur utilisation.

Sous totaux présentés dans les états primaires

- Présentation d'un EBIT non utilisé par la société
- Présentation de l'EBITDA utilisé par la société (*si le compte de résultat est par nature*)
- Présentation de la capacité d'autofinancement dans le tableau des flux de trésorerie

Agrégats présentés dans les notes

- Présentation d'agrégats tels que le BFR, la dette nette, etc.
- Utilisation d'une terminologie identique entre les comptes et la communication financière

Informations présentées sur les segments opérationnels

- Si une société présente dans son document de référence un nombre d'activités différent du nombre de secteurs, des explications sont attendues par les lecteurs (regroupements, etc.)
 - Les indicateurs utilisés qui ne remplissent pas les conditions pour être présentés dans les états primaires (ex: EBITDA retraité ou EBITDA si compte de résultat par destination) se retrouvent dans les informations sur les segments opérationnels dès lors qu'ils sont utilisés régulièrement dans le cadre du *reporting* interne
-

Exemples : Schneider, Sanofi, Danone, Pandora, Vinci, Drax

(5) IAS 1.55A demande également que ces sous-totaux soient constitués de montants comptabilisés et calculés selon les IFRS, soient stables dans le temps, aient des intitulés clairs et ne soient pas présentés avec plus de prééminence que les totaux et sous-totaux requis par les IFRS

Lisibilité

Certains principes utilisés en communication financière peuvent aider à faciliter la lisibilité et la navigation dans les états financiers.

ACTION 1: Réorganiser les états financiers

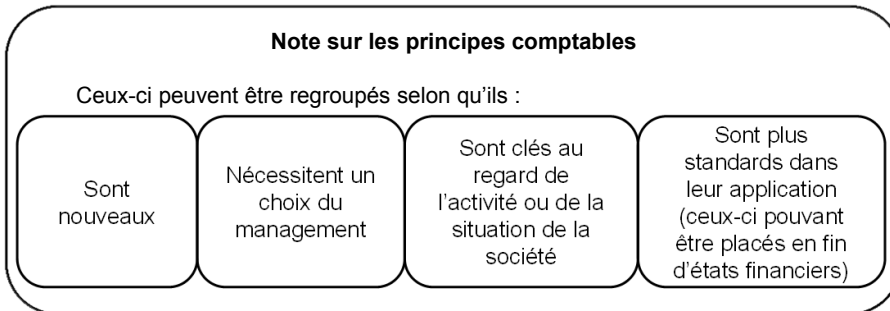
Aujourd'hui, la plupart des sociétés classent leurs notes annexes dans l'ordre de présentation des états primaires (principes et méthodes comptables, notes relatives au bilan, compte de résultat, etc.).

Certains groupes ont choisi de réorganiser soit uniquement les principes comptables soit l'ensemble des états financiers par thème ou importance des sujets afin d'éviter les répétitions et de lier les différents éléments des comptes.

En complément, l'insertion de la présentation de certains principes comptables dans les notes facilite la lecture des chiffres en les rapprochant des principes utilisés pour les préparer.

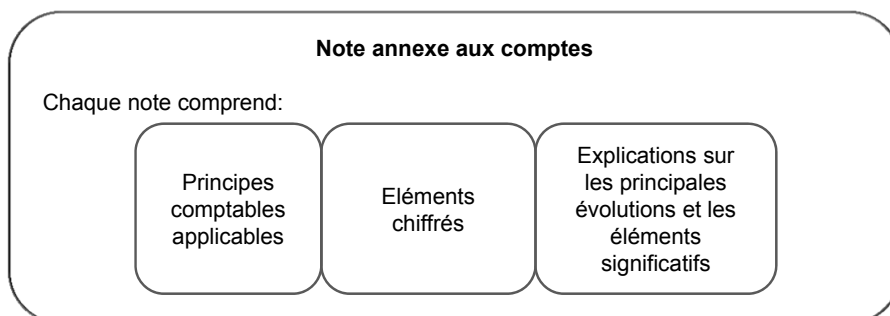
Chaque société, en fonction de ses besoins et de son activité déterminera l'approche la plus pertinente. Dans un souci de comparabilité dans le temps, une fois cette approche déterminée et en l'absence d'évolution significative (activité, nouvelle norme, etc.), une société évitera de procéder à des réorganisations majeures.

Réorganisation de la présentation des principes comptables



Exemples : Sligro Food, Orange

Inclusion dans chaque note des principes comptables afférents



Exemples : Valeo, Danone

Réorganisation de la présentation de l'ensemble des notes aux comptes

- Réorganiser par thématique en fonction des spécificités de la société : éléments opérationnels, financiers, etc.
- Ajouter des renvois entre les notes

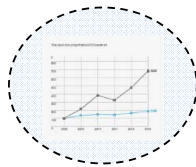
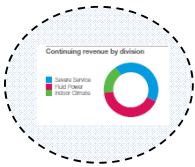
Exemples : Cairn Energy, Pandora, Valeo, Danone, Volvo

ACTION 2 : Adopter une approche visuelle

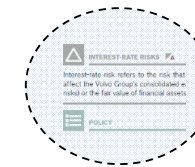
Les notes aux états financiers sont souvent présentées de manière uniforme (police de caractères, couleur et mise en page).

L'utilisation d'outils graphiques facilite la lecture et la compréhension des comptes.

- ✓ Utiliser des graphiques, des diagrammes, etc.



- ✓ Utiliser des icônes, des couleurs et des polices différentes pour attirer l'attention sur les zones de risque, les hypothèses clés, etc.



Exemples : IMI, Volvo

ACTION 3 : Utiliser des termes clairs

L'utilisation d'un langage courant et clair pour expliquer l'application des normes et leurs impacts facilite la lecture des états financiers.

-
- Présenter un bref paragraphe (*Keep it simple*) afin d'expliquer les enjeux comptables liés à chaque note
 - Présenter un glossaire afin d'expliquer certains termes utilisés dans les comptes: EBITA, ROCE, etc.
-

Exemples : *ITV, Drax, Teleperformance*

Méthodes de travail de l'AMF sur les états financiers

Lors de ses travaux de revue des comptes des sociétés cotées, l'AMF effectue des revues ciblées sur des thématiques ou des revues complètes des états financiers.

Afin de s'assurer de la pertinence et de la cohérence des informations présentées :

- l'AMF examine l'information réglementée produite par la société (rapports financiers annuels et intermédiaires) et prend connaissance des autres informations publiées par la société (présentations analystes, communiqués de presse) ;
- l'AMF s'efforce de prendre en compte le contexte (marché, macro-économique, évolution des textes comptables) et les spécificités de la société et de ses secteurs d'activité.

L'AMF a recours à la notion de matérialité pour cibler ses points de revue.

L'AMF cherche en s'appuyant sur sa connaissance de la société et du contexte à identifier les éléments qui, s'ils n'étaient pas présentés ou suffisamment détaillés, ne permettraient pas de prendre une décision d'investissement suffisamment informée :

- opérations importantes intervenues au cours de l'exercice (regroupement d'entreprises, scissions, émergence d'un litige important, etc.) ;
- événements passés susceptibles d'avoir une incidence significative sur la période (finalisation de l'affectation du prix d'acquisition suite à un regroupement d'entreprises, litige, etc.) ;
- événements et opérations à venir et pouvant potentiellement entraîner des modifications des états financiers au titre de la présentation ou de la valorisation (projet de cession, échéance de remboursement d'une dette, etc.) ;
- évolution des marchés sur lesquels l'entreprise se situe, ainsi que des marchés financiers ou de matières premières susceptibles d'avoir une incidence sur la situation financière de l'émetteur ;
- principaux risques, incertitudes et jugements mis en œuvre par le management et décrits dans les états financiers ou dans d'autres supports de communication financière.

Parmi les autres éléments qui vont guider l'AMF dans son analyse des comptes figurent notamment :

- les grands équilibres bilanciaux, comme le poids de la dette ou des goodwill comparé aux capitaux propres ;
- les indicateurs de performance sur lesquels l'émetteur communique aux investisseurs via les agrégats du compte de résultat, de l'information sur les secteurs opérationnels et des présentations aux analystes ;
- la sensibilité des évaluations par rapport à des variations d'hypothèses ou de données ;
- la faiblesse des marges de sécurité lorsque des évaluations portent sur des montants significatifs par rapport aux équilibres financiers de l'émetteur.

L'AMF échange avec les sociétés

Dans le cadre de ses revues des états financiers, l'AMF échange par écrit avec les sociétés.

Lors de ces échanges, l'AMF essaie d'être claire et précise dans les questions posées. Lorsqu'un émetteur est peu connu de l'AMF, des questions plus générales peuvent être posées afin d'affiner la compréhension des spécificités de l'émetteur. Par ailleurs, en cas de doute sur une question, les équipes de l'AMF se tiennent à la disposition de la société.

Pour comprendre l'analyse effectuée par une société, l'AMF peut avoir besoin d'interroger la société sur les éléments étayant son traitement comptable et l'articulation avec les textes applicables. A titre d'exemple, il n'est pas toujours possible d'apprécier à la seule lecture des états financiers si une information qui n'est pas développée dans les notes annexes porte sur un élément significatif ou non. Ces échanges ne préjugent pas que le régulateur souhaitera que des informations additionnelles soient ajoutées en notes annexes, mais découlent du besoin d'apprécier le jugement retenu par l'émetteur.

A l'issue de ces échanges écrits entre le régulateur et la société, ainsi que ses commissaires aux comptes, l'AMF finalise sa revue sous la forme d'une lettre de fin de contrôle. Les commentaires de l'AMF y sont présentés en distinguant, le cas échéant, les recommandations spécifiques sur lesquelles l'AMF requiert une réponse adéquate, des autres commentaires qu'elle juge utile de porter à la connaissance de l'émetteur. L'AMF ne formule aucun commentaire à la société si, à l'issue de sa revue, l'ensemble de l'information présentée dans les états financiers apparaît conforme aux principes comptables et que le niveau de détail présenté semble adéquat.

Annexe 2

Liste des sociétés françaises identifiées comme ayant réorganisé leurs états financiers : Valeo, Orange, Teleperformance, PSA Peugeot Citroën, Casino, Danone, Eurazeo, Imerys.

Cette liste n'est pas exhaustive, l'AMF n'ayant pas recensé l'ensemble des sociétés françaises ayant entrepris des modifications relatives à la pertinence, la cohérence et la lisibilité des états financiers.

Les exemples présentés ci-après sont illustratifs des actions présentées dans le guide. Ils sont spécifiques à chaque société et ne doivent pas être perçus comme une liste limitative de bonnes pratiques reconnues par le régulateur de marché.

ACTION 1: Présenter des informations pertinentes et spécifiques à la société

1.5.16 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires (correspondant aux produits des activités ordinaires selon IAS 18) du Groupe comprend essentiellement les produits liés aux métiers suivants :

- ▶ Eau ;
- ▶ Déchets ;
- ▶ Contrats d'ingénierie, contrats de construction et prestations de service.

Les ventes sont reconnues lorsque la livraison a eu lieu (risques et avantages transférés à l'acheteur) ou à l'avancement pour les prestations de services et les contrats de construction, le prix est fixé ou déterminable et le caractère recouvrable des créances est probable.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence d'un différé de paiement a un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

1.5.16.1 EAU

La comptabilisation du chiffre d'affaires lié à la distribution d'eau est réalisée sur la base des volumes livrés aux clients, que ces volumes aient donné lieu à une facturation spécifique (« relève ») ou qu'ils aient été estimés en fonction du rendement des réseaux d'approvisionnement.

En ce qui concerne l'assainissement ou le traitement des effluents, le prix de la prestation est, soit inclus dans la facture de distribution d'eau, soit fait l'objet d'une facturation spécifique à la collectivité locale ou au client industriel.

En ce qui concerne les contrats de gérance, la rémunération du gérant est enregistrée en chiffre d'affaires.

1.5.16.2 DÉCHETS

Le chiffre d'affaires lié à la collecte des déchets est constaté, dans la plupart des cas, en fonction des tonnages collectés et du service apporté par l'opérateur.

Les produits des autres traitements (tri et incinération principalement) sont fonction, d'une part, des volumes traités par l'opérateur et, d'autre part, des revenus annexes de valorisation (vente de matières premières – papier, cartons, verre, métaux, plastiques... – pour les centres de tri et vente d'énergie-électricité ou chaleur – pour les incinérateurs).

1.5.16.3 CONTRATS D'INGÉNIERIE, CONTRATS DE CONSTRUCTION ET PRESTATIONS DE SERVICES

Le chiffre d'affaires des contrats de construction est déterminé en appliquant la méthode du pourcentage d'avancement et de façon plus générale les dispositions présentées dans IAS 11, comme décrit au § 1.5.13. Selon les cas, ce degré d'avancement est déterminé soit sur la base de l'avancement des coûts soit par référence à un avancement physique tel que des jalons définis contractuellement.

Il comprend également les produits sur les actifs financiers de concession (IFRIC 12) et les créances de location (IFRIC 4).

Précision sur le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires

2.4.19 Reconnaissance des produits des activités ordinaires

Les produits ordinaires de la Société sont principalement constitués des ventes de produits, des ventes de licences de propriété intellectuelle et de prestations de recherche et développement.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Les critères de reconnaissance spécifiques suivants doivent également être remplis pour que les produits des activités ordinaires puissent être reconnus :

- Le chiffre d'affaires sur les ventes de produits est reconnu à la livraison.
- Le chiffre d'affaires de la vente des licences de transfert de propriété intellectuelle (licence d'exploitation de procédés de fabrication) et de concession des droits d'utilisation des outils logiciels associés est reconnu lors de la vente de la licence.

Memscap, états financiers 2013, p. 77

Vente de matériel

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de matériel est comptabilisé dans le compte de résultat quand le transfert à l'acheteur des risques et avantages significatifs liés à la propriété du matériel est effectif, lors de la livraison aux clients. Les acomptes et avances versés par les clients sont enregistrés en passifs courants.

Vente de logiciels et de matériel informatique

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de matériel informatique ou de logiciels est comptabilisé dans le compte de résultat quand le transfert à l'acheteur des risques et avantages significatifs liés à la propriété du matériel est effectif, lors de l'acceptation du produit par le client, dès lors que le Groupe n'a plus d'obligations résiduelles significatives. Les acomptes et avances versés par les clients sont enregistrés en passifs courants.

CGG, états financiers 2014, p. 220

Précision sur
le transfert
des risques et
avantages

Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme suit :

- pour les hypermarchés, les supermarchés et le Discount, l'UGT est le magasin ;
- pour les autres réseaux, l'UGT est le réseau.

Casino, états financiers 2014, p. 78

En pratique, ces principes conduisent le Groupe à effectuer les tests de perte de valeur des actifs à différents niveaux, en application de la norme IAS36 :

- les usines dédiées et les usines on-site sont testées individuellement ;
- les réseaux de canalisations et les usines alimentant ces réseaux sont testés au niveau du réseau ;
- les usines de gaz liquide, les usines d'hydrogène/CO sont groupées en fonction du marché servi par ces usines ;
- les autres actifs sont alloués à des unités ou à des groupes d'unités génératrices de trésorerie.

Air Liquide, états financiers 2014, p. 208

Regulation	Brief description	Effects	Initial application in the EU	Early application in the EU
IAS 1 Amendment	This amendment relates to the presentation of other comprehensive income. Items shall be distinguished on the basis of whether they are potentially reclassified to profit or loss.	Munich Airport separates amounts contained in other comprehensive income by origin.	July 1, 2012	Not relevant

Munich Airport, états financiers 2013, p. 133

Précisions sur les groupes d'actifs considérés comme des UGT

Description de l'impact des nouvelles normes sur les états financiers de la société

ACTION 2 : Adapter le niveau d'information à l'importance du sujet

La norme IAS 28 amendée définit la notion d'influence notable et décrit la méthode de la mise en équivalence applicable aux participations dans les entreprises associées et les coentreprises au sens d'IFRS 11. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques. Cela concerne notamment les participations détenues par le Groupe dans Aéroports de Paris (ADP) et dans CFE.

Au niveau du périmètre de consolidation du Groupe, les travaux de mise en œuvre de ces nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28 amendée n'ont modifié les méthodes de consolidation que de quelques entités, notamment les partenariats français de copromotion immobilière contractualisés sous la forme de SCCV (société civile de construction vente). Ceux-ci, jusqu'alors comptabilisés en tant qu'activités conjointes, sont désormais qualifiés de coentreprises et consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Cette analyse fait suite aux conclusions des travaux du comité d'interprétation des normes IFRS (IFRS IC) réalisés au cours de l'exercice. Le comité avait en effet été saisi sur les difficultés d'application de la norme IFRS 11 pour classer en tant qu'activité conjointe ou coentreprise certaines sociétés de projet ou travaux, intervenant notamment dans le secteur de la promotion immobilière, de la construction et de l'industrie pétrolière et gazière.

Aux bornes du Groupe, ces nouvelles normes ont un impact non significatif limité au pôle d'activité VINCI Immobilier : diminution du chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 160 millions d'euros en 2013, soit 0,4 % du chiffre d'affaires total, impact nul sur le résultat net et non significatif sur l'endettement financier net. En conséquence, la période comparative 2013 publiée n'a pas été retraitée.

Pour rappel, le Groupe avait retenu depuis 2010 l'option offerte par IAS 31 visant à consolider les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

Vinci, états financiers 2014, p. 215

Précisions sur les jugements clés au titre des notions d'influence notable et de contrôle

5.1. Consolidation du groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR)

En 2006, lors du processus de privatisation des réseaux autoroutiers français, Eiffage s'est associé avec un investisseur financier pour acquérir le groupe APRR via la holding Financière Eiffarie.

Eiffage possède 50 % plus une action de cette holding.

Au regard de la norme IAS27, l'analyse avait mené à conclure, qu'au cas d'espèce, Eiffage exerçait un contrôle exclusif sur l'ensemble.

En 2014, il s'est avéré nécessaire de vérifier que les critères de définition de la notion de contrôle selon la nouvelle norme IFRS 10 sont respectés :

- Eiffage a en charge l'exploitation opérationnelle ;
- le conseil d'administration est composé d'un nombre égal d'administrateurs pour les deux parties et Eiffage possède un droit de vote prépondérant via le président qu'il nomme pour les décisions prises à la majorité simple incluant les activités clés suivantes : la fixation du budget annuel et le plan de financement en accord avec le contrat d'entreprise quinquennal ;
- le droit de véto dont dispose le partenaire financier sur certaines décisions en application du pacte d'actionnaires n'est que « protectif » dans la mesure où :
 - les négociations du contrat d'entreprise quinquennal sont menées par les dirigeants d'APRR eux-mêmes nommés par Eiffage,
 - le budget annuel est préparé et approuvé par Eiffage seul dans la limite d'un seuil de variation par rapport au business plan considéré comme très élevé,
 - dans l'exécution du budget, Eiffage est en charge de la structure de coûts d'APRR qui influe de façon importante sur les rendements variables,
 - les seuils qui nécessitent des décisions unanimes sont élevés par rapport à l'historique ou ne s'inscrivent pas dans le cadre des activités habituelles ou sont présents afin de respecter les règles de libre concurrence,
 - en cas de désaccord persistant, le partenaire a essentiellement pour droit de déclencher une garantie de liquidité via la réalisation d'une introduction en Bourse ;
- compte tenu de son statut d'actionnaire majoritaire, Eiffage est exposé aux rendements variables d'APRR et peut utiliser ses droits pour influencer le niveau de ses rendements.

Eiffage remplit donc les trois critères cumulatifs du contrôle énoncés par IFRS 10 à savoir le pouvoir sur les activités pertinentes d'APRR, l'exposition aux rendements variables d'APRR, ainsi que la capacité à agir sur ces rendements.

Eiffage, états financiers 2014, p. 149

Précisions sur les jugements clés au titre de l'analyse du contrôle

ACTION 3 : Adapter l'information au contexte

VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

(en milliers d'euros)	2014	2013
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	216 736	266 990
Part des intérêts minoritaires des activités poursuivies	184 102	177 823
Résultat net consolidé des activités poursuivies	400 838	444 813
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :		
- élimination des amortissements et provisions	404 120	351 460
- élimination de la variation des impôts différés	(14 481)	(2 964)
- autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	(101 536)	(23 431)
- élimination des plus ou moins-values de cession	(13 553)	(104 981)
Autres retraitements :		
- coût net du financement	94 525	100 108
- produits des dividendes reçus	(77 509)	(74 213)
- charges d'impôts sur les sociétés	238 671	209 633
Dividendes reçus :		
- dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	40 299	37 033
- dividendes reçus des sociétés non consolidées et des activités abandonnées	78 756	77 876
Impôts sur les sociétés décaissés	(246 873)	(201 439)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :	(22 643)	(118 535)
- dont stocks et en-cours	91 643	(66 801)
- dont dettes	122 483	139 489
- dont créances	(236 769)	(191 223)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles poursuivies	780 614	695 360
Flux d'investissement		
Décaissements liés à des acquisitions :		
- immobilisations corporelles	(475 436)	(381 603)
- immobilisations incorporelles	(71 693)	(69 138)
- immobilisations du domaine concédé	(92 180)	(83 081)
- titres et autres immobilisations financières	(94 462)	(229 295)
Encaissements liés à des cessions :		
- immobilisations corporelles	19 225	11 838
- immobilisations incorporelles	195	553
- titres	28 078	266 509
- autres immobilisations financières	9 392	161 825
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(82 011)	(53 187)
Flux nets de trésorerie sur investissements des activités poursuivies	(758 892)	(375 579)

Commentaires
sur les
principales
variations du
tableau de flux
de trésorerie

Bolloré, états financiers 2014, p.136

(en milliers d'euros)	2014	2013
Flux de financement		
Décaissements :		
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(43 163)	(2 540)
- dividendes versés aux minoritaires nets des impôts de distribution	(107 412)	(113 186)
- remboursements des dettes financières	(918 841)	(593 125)
- acquisition d'intérêts minoritaires et d'actions d'autocontrôle	(44 513)	(65 415)
Encaissements :		
- augmentation de capital	45 291	100 692
- subventions d'investissements	3 347	7 724
- augmentation des dettes financières	635 512	903 357
- cessions aux minoritaires et d'actions d'autocontrôle	211 404	29 926
Intérêts nets décaissés	(93 995)	(90 054)
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement des activités poursuivies	(312 370)	177 379
Incidence des variations de cours des devises	41 366	(29 468)
Incidence du reclassement des activités abandonnées ⁽¹⁾	0	(5 579)
Autres	98	3 834
Variation de la trésorerie des activités poursuivies	(249 184)	465 947
Trésorerie à l'ouverture ⁽²⁾	1 449 307	983 360
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	1 200 123	1 449 307

(1) Voir note 25 – Actifs et passifs destinés à être cédés.

(2) Voir note 14 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

FLUX NETS DE L'ACTIVITÉ

Les autres produits et charges sans incidence de trésorerie comprennent essentiellement les extournes de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence pour -90,5 millions d'euros (voir note 8 – Titres mis en équivalence).

Les dividendes reçus intègrent les dividendes versés par Vivendi pour 67,6 millions d'euros.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) augmente de 22,6 millions d'euros par rapport à décembre 2013. Les principales variations sont détaillées ci-dessous :

- le BFR du secteur Logistique pétrolière se réduit de 94 millions d'euros. Les stocks baissent de 97 millions d'euros en valeur du fait de la diminution des volumes, d'une part, et de la baisse des prix, d'autre part. Cet effet prix entraîne une réduction symétrique des postes clients et fournisseurs ;
- le BFR des activités Transport et logistique Afrique augmente de 41 millions d'euros. Il est impacté notamment par un allongement des délais clients de 2,4 jours en moyenne par rapport à 2013 ;
- le BFR du secteur Stockage d'électricité et solutions augmente de 39 millions d'euros. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des créances de crédit d'impôt recherche de 42 millions d'euros.

FLUX NETS D'INVESTISSEMENTS

Les décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations concernent principalement l'activité Transport et logistique Afrique pour 323,3 millions d'euros, investissements réalisés dans le cadre du développement du Groupe dans ce continent, et le secteur Stockage d'électricité et solutions pour 188,8 millions d'euros, avec la progression des investissements destinés à accroître les capacités industrielles de production et à soutenir le déploiement des différents projets d'auto-partage et dans le stockage stationnaire.

Les variations de périmètre comprennent principalement l'effet des acquisitions complémentaires de titres Mediobanca.

FLUX NETS DE FINANCEMENT

Les flux de remboursement d'emprunts comprennent notamment le remboursement anticipé partiel du financement de 2013 adossés à des titres Vivendi pour -74,9 millions d'euros. Les autres mouvements d'émission et de remboursement d'emprunts sont liés à la gestion courante du financement du Groupe au niveau de Bolloré SA (émissions : 269,3 millions d'euros/remboursements : -404,8 millions d'euros) et à des remboursements de dettes financières au niveau du groupe Havas pour un montant net de -176,9 millions d'euros.

Les décaissements liés à l'acquisition d'intérêts minoritaires concernent principalement l'exercice de l'option d'achat des 51 % supplémentaires du capital de LCN (Les Combustibles de Normandie).

Ces flux comprennent également l'augmentation de capital d'Havas SA pour 37,7 millions d'euros, liée à l'exercice des plans d'options de souscription ainsi que la cession de titres d'autocontrôle Bolloré SA pour 210,3 millions d'euros.

En millions d'euros	31 décembre 2013	Évolution du périmètre	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Écart de conversion et autres mouvements	Dotations aux amortissements et dépréciations	31 décembre 2014
Marques	301	603			112		1 016
Concessions, brevets, licences	331	71	24	(3)	38		461
Relations clients	328	72	14		40		454
Autres immobilisations incorporelles	171	39	21	(2)	15		244
VALEUR BRUTE	1 131	785	59	(5)	205		2 175
Amortissements cumulés	(399)	(9)		3	(34)	(204)	(643)
VALEUR NETTE	732	776	59	(2)	171	(204)^(a)	1 532

(a) Y compris 118 millions d'euros d'amortissements comptabilisés dans la contribution de l'activité (cf. note 4) et 86 millions d'euros de dépréciations d'immobilisations incorporelles (cf. note 6).

Les immobilisations en cours s'élevaient à 8 millions d'euros à fin 2014 (8 millions d'euros en 2013).

Les entités acquises par le Groupe en 2014 ont la particularité de détenir des marques significatives qui ont été reconnues dans leur bilan d'ouverture. De ce fait, le Groupe a procédé à une revue de son portefeuille de marques. Il a, ainsi, précisé les critères de définition entre les marques à durée de vie définie et les marques à durée de vie indéfinie. Comme précisé dans les principes et normes comptables (voir note 1.21), une marque a une durée de vie indéterminée lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

- cette marque correspond à la dénomination juridique d'une entité légale et elle est, de fait, associée à l'image et à la réputation de la Société ;
- le Groupe a l'intention et la capacité d'assurer le soutien de la marque.

En conséquence, le Groupe a modifié la qualification de certaines marques, préalablement considérées à durée de vie indéfinie, en marques à durée de vie définie. Un test d'évaluation a été réalisé sur les données du 31 décembre 2013 et a conduit à déprécier ces actifs à hauteur de 51 millions d'euros. Des amortissements sont comptabilisés, à compter du 1^{er} janvier 2014, pour l'ensemble des marques qualifiées à durée de vie définie, de manière prospective.

Commentaires sur les évolutions et les éléments significatifs de la note relative aux mobilisations incorporelles

Essilor, états financiers 2014, p. 132

3.3 SUIVI DE LA SITUATION EN SYRIE

En Syrie, comme décrit dans les états financiers consolidés intermédiaires condensés du Groupe au 30 septembre 2014, suite à l'extension du conflit dans le Nord du pays, les employés de notre usine située dans la région d'Alep ont été évacués. Les opérations ont été suspendues et nous n'avons plus accès à l'usine depuis le 18 septembre 2014. À notre connaissance, l'usine n'a subi que des dégâts mineurs. Les dommages causés dans le cadre d'un conflit armé ne sont pas couverts par les polices d'assurance du Groupe.

Lafarge considère que cette situation est temporaire et reste fermement engagé à redémarrer ses opérations en Syrie dès que la situation le permettra.

Le Groupe a réalisé un test de dépréciation avec des hypothèses tenant compte de cette situation spécifique, conduisant à une valeur recouvrable inférieure de 150 millions d'euros à la valeur comptable de l'UGT ciment Syrie. En conséquence, le goodwill a été entièrement déprécié pour un montant de 78 millions d'euros et une dépréciation de 72 millions d'euros a été constatée sur les actifs corporels et les actifs courants.

Au 31 décembre 2014, la valeur comptable de l'actif net s'élève à 284 millions d'euros avant effet d'impôt, dont la réserve d'écarts de conversion pour 211 millions d'euros.

Lafarge, états financiers 2014, p. F29

Précisions sur les impacts comptables liés à la situation en Syrie

A.4. CONSOLIDATION ET CONVERSION DES COMPTES DES FILIALES VÉNÉZUÉLIENNES

En 2014, le Groupe continue à consolider par intégration globale ses filiales implantées au Venezuela, considérant que les critères de contrôle au regard de la norme IFRS 10, États financiers consolidés, sont satisfaits. Le système de change du pays comprend trois taux :

- un taux de change officiel à parité fixe de 6,3 bolivars par dollar US (taux « CENCOEX »), réservé aux biens de première nécessité (aliments, médicaments principalement) ;
- un taux de change administré, de l'ordre de 12 bolivars par dollar US (taux « SICAD1 »), concernant certains secteurs d'activité (tourisme, compagnies aériennes...);
- un taux de change administré mis en place en mars 2014, de l'ordre de 50 bolivars par dollar US (taux « SICAD2 »), accessible aux personnes et aux entreprises privées.

Pour l'établissement des comptes consolidés, la conversion des comptes des filiales vénézuéliennes en euros est effectuée à partir du taux de change officiel « CENCOEX », qui est le taux utilisé pour l'essentiel des opérations en devises réalisées par ces entités. Il s'agit notamment des règlements de transactions envers les autres entités consolidées du Groupe.

En 2014, la contribution du Venezuela aux ventes consolidées s'élève à 388 millions d'euros. Le montant des disponibilités détenues en trésorerie s'établit à 257 millions d'euros au 31 décembre 2014, dont 242 millions d'euros soumis au contrôle de change (voir note D.13.). Bien qu'à ce stade le taux de change officiel « CENCOEX » reste applicable, le Groupe est exposé à un risque de dévaluation du bolivar vénézuélien. À titre d'information, sur la base du taux « SICAD1 » ou « SICAD2 », appliqué à la conversion des dettes libellées en devises étrangères dans les comptes des entités vénézuéliennes d'une part, et d'autre part à celle des états financiers locaux pour l'établissement des comptes consolidés, les montants des agrégats précités seraient estimés comme suit :

Montants estimés en millions d'euros sur base d'utilisation des taux de change	« SICAD1 » 12 bolivars par dollar US	« SICAD2 » 50 bolivars par dollar US
Contribution aux ventes consolidées ⁽¹⁾	275	66
Disponibilités détenues en trésorerie	142	45
Résultat de change lié à la réévaluation des comptes en devises dans les filiales vénézuéliennes ⁽²⁾	(64)	(116)

(1) Impact comprenant également le retraitement lié à l'application d'un indice général de prix estimé (conformément à IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes).

(2) Principalement lié aux dettes libellées en devises vis-à-vis des entités du Groupe.

Précisions et sensibilités sur les impacts comptables liés au cours du bolivar vénézuélien et le taux utilisé

Sanofi, états financiers 2014, p. 201

C.6 Changement de taux du Bolivar Fuerte sur l'exercice 2014

Faits marquants sur l'exercice

En janvier 2014, le gouvernement vénézuélien précise que le taux de change officiel reste à 6,3 bolivars pour un dollar US sous le système CADIVI et que le système d'enchères SICAD sera renforcé. Le système SICAD est par ailleurs élargi à des transactions faites par des entreprises, et aux paiements de licences et de management fees. Le taux de la dernière enchère par la Banque Centrale est communiqué à 11,36 bolivars pour un dollar US.

Le 24 mars 2014, le gouvernement vénézuélien a mis en place un nouveau système de taux de change flexible appelé SICAD II, depuis la banque centrale vénézuélienne publie quotidiennement les taux de changes alloués. Ce système est ouvert à l'ensemble des entreprises et des particuliers souhaitant obtenir des dollars. Le 1^{er} taux de SICAD II s'élevait à 51,86 bolivars fuerte pour 1 dollar US. Les derniers taux fluctuent autour de 49,9 bolivars fuerte pour 1 dollar US. Le montant octroyé quotidiennement est estimé entre 40 et 45 millions dollar US, Edenred a pu obtenir près d'un million de dollar US à un taux moyen de 50,41 bolivars fuerte pour 1 dollar US.

Position d'Edenred

Le Groupe a ainsi retenu les taux suivants dans les comptes consolidés :

- taux moyen : moyenne des taux SICAD II du Bolivar Fuerte par rapport au dollar US depuis la mise en place du système, à partir du 1^{er} janvier 2014, converti en EUR ; soit 66,35 bolivars fuerte pour 1 euro ; et
- taux de clôture : dernier taux SICAD II du Bolivar Fuerte par rapport au dollar US du mois de décembre converti en EUR ; soit 60,69 bolivars fuerte pour 1 euro.

Les impacts sur une base annuelle 2013 de la conversion des comptes des entités libellées en bolivar vénézuélien au taux de change retenu sont les suivants pour la conversion des comptes 2014 :

- volume d'émission : (753) millions d'euros, soit -4,4% ;
- chiffre d'affaires : (43) millions d'euros, soit -4,2% ;
- résultat d'exploitation courant (EBIT) : (25) millions d'euros, soit -7,4% ;
- résultat net : (18) millions d'euros, soit -11,2% ;

Précisions sur les impacts comptables liés au cours du bolivar vénézuélien sur le taux utilisé et sur les analyses de sensibilité sur une base « année pleine »

Cohérence et lien avec la communication financière

Note 1

Généralités

Point sur l'environnement économique

Activité d'exploration et de production

1. Gabon
2. Tanzanie
3. Mozambique
4. Congo
5. Canada (via Saint-Aubin Energie)
6. Myanmar (via Saint-Aubin Energie)
7. Colombie
8. Pérou

Services pétroliers

Restructuration de la dette du Groupe

Prorogation de la durée de vie des Bons de Souscription d'Actions (BSA)

Prorogation de la durée de vie de la Société

Structure de la
note sur les faits
significatifs

Maurel et Prom, états financiers 2014, p. 172

> 1. Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros, sauf le résultat par action)	Note	31/12/2014	31/12/2013*
Chiffre d'affaires	3	24 939	23 392
Marge brute		9 407	8 763

EBITA ajusté** 3 463 3 356

EBITA*** 3 155 3 254

* Les chiffres 2013 ont été retraités des activités non poursuivies et des changements de méthode de consolidation décrits en note 1.

** EBITA ajusté (Earnings Before Interests, Taxes, Amortization of Purchase Accounting Intangibles).

*** EBITA (Earnings Before Interests, Taxes and Amortization of Purchase Accounting Intangibles).

Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant perte de valeur des écarts d'acquisition, avant les autres produits et charges d'exploitation, et avant charges de restructuration.

Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions et avant perte de valeur des écarts d'acquisition.

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Utilisation de sous-totaux dans le compte de résultat identiques aux sous-totaux utilisés en communication financière

II. RESULTATS DE L'EXERCICE 2014

En millions d'euros	2013 retraité ^a	2014	Variation	Variation à change constant
Marge brute	8 763	9 407	+7%	+10%
EBITA ajusté	3 356	3 463	+3%	+8%
en % du chiffre d'affaires	14,3 %	13,9%	- 40 bps	0 bps
Coûts de restructuration	(173)	(202)		
Autres charges et produits d'exploitation	71	(106)		
EBITA	3 254	3 155	-3%	

Schneider, états financiers, p.3 et communiqué de presse sur les résultats 2014

b) Endettement financier net par nature en valeur de remboursement

(en millions d'euros)	2014			2013			2012		
	non courant	courant	Total	non courant	courant	Total	non courant	courant	Total
Emprunts obligataires	12 579	843	13 422	9 726	3 111	12 837	9 886	2 509	12 395
Autres emprunts bancaires	486	355	841	487	578	1 065	478	994	1 472
Location-financement	47	15	62	50	13	63	65	13	78
Autres emprunts	13	4	17	13	4	17	13	42	55
Banques créditrices	—	319	319	—	451	451	—	254	254
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière	(32)	(89)	(121)	(113)	(6)	(119)	(124)	(40)	(164)
Total dette financière	13 093	1 447	14 540	10 163	4 151	14 314	10 318	3 772	14 090
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	(7 341)	(7 341)	—	(8 257)	(8 257)	—	(6 381)	(6 381)
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	—	(7)	(7)	—	—	—	—	2	2
Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	13 093	(5 901)	7 192	10 163	(4 106)	6 057	10 318	(2 607)	7 711

Présentation d'agrégats dans les notes

Sanofi, états financiers 2014, p. 250

Valeur nette comptable

	Au 31 décembre	
<i>(en millions d'euros sauf pourcentage)</i>	2013	2014
Marchandises	50	77
Matières et fournitures	560	562
Produits semi-finis et travaux en cours	106	95
Produits finis	581	655
Emballages commerciaux non récupérables	47	50
Provisions pour dépréciation	(92)	(99)
Montant net des stocks	1 252	1 340
Clients et comptes rattachés	1 842	1 930
Effets à recevoir	35	38
Provisions pour dépréciation	(68)	(68)
Montant net des clients et comptes rattachés	1 809	1 900
État et collectivités	450	486
Organismes sociaux et autres créances hors exploitation	210	206
Charges constatées d'avance	106	109
Instruments dérivés - actifs ^(a)	40	86
Autres	110	87
Total des autres actifs courants	916	974
Total des éléments d'actifs courants	3 977	4 214
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 248)	(3 334)
Remises de fin d'année à accorder aux clients	(903)	(926)
Personnel et charges sociales	(548)	(584)
Impôts et taxes à payer	(279)	(303)
État et collectivités	(189)	(199)
Dettes de consignation d'emballages	(81)	(94)
Avances et acomptes clients	(87)	(68)
Instruments dérivés - passifs ^(a)	(27)	(169)
Paiements d'avance reçus des clients	(7)	(3)
Autres	(376)	(395)
Total des autres passifs courants	(2 497)	(2 741)
Total des éléments passifs courants	(5 745)	(6 075)
Besoin en fonds de roulement	(1 768)	(1 861)
En pourcentage du chiffre d'affaires consolidé	8,3%	8,8%

(a) Juste valeur des instruments dérivés autres que ceux de dette nette.

Présentation
d'agrégats dans
les notes

Danone, états financiers 2014, p. 101

SECTION 3 INVESTED CAPITAL AND WORKING CAPITAL ITEMS

The notes in this section describe the assets that form the basis for the activities of PANDORA and the related liabilities.

Approximately 80% of invested capital is made up of intangible assets, the value of which remains unchanged as both the PANDORA brand and free cash flow continue to grow.

Additions to invested capital in 2014 included the acquisition of a net total of 22 concept stores from US jeweller Hannoush, DKK 143 million.

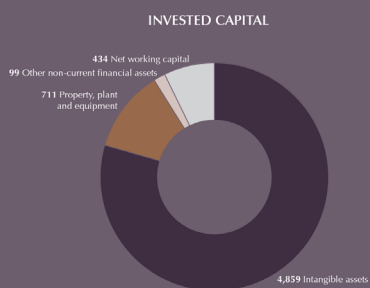
Working capital at the end of 2014 was 16.7% of revenue, compared with 20.5% at the end of 2013.

Financial risks are described in note 4.4.

CAPEX
455
DKK million

INVESTED CAPITAL
6,080
DKK million

OPERATING WORKING
CAPITAL / REVENUE
16.7%



Invested capital			
DKK million	Notes	2014	2013
Intangible assets	3.1	4,859	4,617
Property, plant and equipment	3.2	711	497
Other non-current financial assets		99	48
Net working capital		434	1,009
Net deferred tax liability	2.5	23	-193
Invested capital		6,080	5,976

Working capital			
DKK million	Notes	2014	2013
Inventories	3.3	1,684	1,490
Trade receivables	3.4	1,110	895
Trade payables		-804	-539
Operating working capital		1,990	1,846
Other receivables		404	731
Provisions	3.5	-739	-506
Net tax payable		-591	-511
Other payables		-630	-551
Net working capital		434	1,009

Présentation
d'agrégats dans
les notes

Pandora, états financiers 2014, p. 75

20. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

20.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013	Variation	
			Variations du BFR liées à l'activité	Autres variations ^(*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	932	969	(47)	10
Clients et autres débiteurs	10 960	10 993	(244)	210
Autres actifs courants d'exploitation	4 568	4 469	(57)	156
Stocks et créances d'exploitation (I)	16 460	16 431	(348)	376
Fournisseurs	(7 620)	(7 493)	(21)	(105)
Autres passifs courants d'exploitation	(10 769)	(11 308)	654	(115)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(18 389)	(18 802)	632	(219)
Besoin en fonds de roulement (hors variations des provisions courantes) (I + II)	(1 929)	(2 371)	285	157
Provisions courantes	(3 844)	(3 670)	(129)	(45)
<i>dont part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(247)</i>	<i>(249)</i>	<i>(16)</i>	<i>19</i>
Besoin en fonds de roulement (y compris variations des provisions courantes)	(5 773)	(6 041)	156	111

(*) Correspondant principalement aux écarts de conversion et mouvements de périmètre.

20.2 Actifs et passifs courants d'exploitation

La ventilation par échéance des actifs et passifs courants d'exploitation s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2014	Échéance				
		< 1 an	1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	de 1 à 5 ans
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	932	522	65	75	262	8
Clients et autres débiteurs	10 960	9 450	720	422	365	2
Autres actifs courants d'exploitation	4 568	4 017	214	221	114	2
Stocks et créances d'exploitation (I)	16 460	13 989	1 000	718	741	13
Fournisseurs	(7 620)	(6 918)	(313)	(198)	(183)	(8)
Autres passifs courants d'exploitation	(10 769)	(9 175)	(668)	(520)	(321)	(84)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(18 389)	(16 093)	(981)	(718)	(504)	(93)
Besoin en fonds de roulement (lié à l'activité) (I + II)	(1 929)	(2 104)	19	(1)	237	(80)

(en millions d'euros)	31/12/2013	Échéance				
		< 1 an	1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	de 1 à 5 ans
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	969	471	61	103	334	-
Clients et autres débiteurs	10 993	9 559	676	423	320	14
Autres actifs courants d'exploitation	4 469	3 885	178	249	148	9
Stocks et créances d'exploitation (I)	16 431	13 915	915	775	803	24
Fournisseurs	(7 493)	(6 676)	(397)	(221)	(181)	(19)
Autres passifs courants d'exploitation	(11 308)	(9 992)	(440)	(486)	(302)	(89)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(18 802)	(16 668)	(837)	(707)	(483)	(108)
Besoin en fonds de roulement (lié à l'activité) (I + II)	(2 371)	(2 752)	78	68	320	(84)

Vinci, états financiers 2014, p. 256

4 Segmental reporting

We view our operational business as two distinct areas – or segments – the generation of electricity at Drax Power Station ("Generation") and the supply of power to business customers ("Retail"). The respective financial performance of these segments is shown here (and described in far greater detail in Operational and financial performance on pages 32 to 37). The costs incurred by our US business, which is still in the development phase, during the current and previous year have been included in the Generation segment.

The Generation business segment spans all three core activities of the Group in that it incorporates sourcing of coal, biomass and other fuels, generation and supply (through its sales to the wholesale electricity market).

The Retail business segment contributes to the supply activities of the Group, through sales direct to the small and medium enterprise and industrial and commercial markets.

Grow our retail business... Haven Power, our retail business, has demonstrated strong sales volume growth in the current and previous year.

Drax, états financiers 2014, p. 109

Présentation d'agrégats dans les notes avec un échéancier

Lien entre secteurs opérationnels et activités

ACTION 1: Réorganiser les états financiers

Notes

to the consolidated financial statements

Accounting policies	Page
A. General	108
B. Financial year	108
C. Compliance with IFRS	108
D. Accounting policies used in the preparation of the consolidated financial statements	108
E. New standards and interpretations	108
F. Specific choices under IFRS	109
G. Accounting policies of a more critical nature	109
H. Other accounting policies	110
I. Basis of consolidation	113
J. Segment information	113
K. Earnings per share	113

Organisation de la note sur les principes comptables en distinguant : nouveaux principes comptables, choix du management, importance au regard de l'activité de la société, etc.

SligroFood, états financiers 2014, p. 107

— Sommaire détaillé des notes

Note 1	Description de l'activité et base de préparation des états financiers consolidés	111
Note 2	Résultat de cession et principales variations de périmètre	115
Note 3	Ventes	119
Note 4	Achats et autres charges	121
Note 5	Avantages du personnel	123
Note 6	Écarts d'acquisition	128
Note 7	Immobilisations	131
Note 8	Impôts et taxes d'exploitation	134
Note 9	Titres mis en équivalence	135
Note 10	Actifs, passifs et résultat financiers	136
Note 11	Informations relatives aux risques de marché et à la juste valeur des actifs et passifs financiers	143
Note 12	Impôt sur les sociétés	151
Note 13	Capitaux propres	155
Note 14	Engagements contractuels non comptabilisés	158
Note 15	Litiges	162
Note 16	Événements postérieurs à la clôture	165
Note 17	Liste des principales sociétés consolidées	166
Note 18	Principes comptables	167
Note 19	Rémunération des dirigeants	178
Note 20	Honoraires versés aux Commissaires aux comptes	179

Note sur les principes comptables présentée en fin d'états financiers

Orange, états financiers 2014, p. 110

Financial statements	98
Independent Auditors' Report	98
Group Income Statement	104
Group Statement of Comprehensive Income	104
Group Balance Sheet	105
Group Statement of Cash Flows	106
Group Statement of Changes in Equity	107
Section 1 – Basis of Preparation	108
Section 2 – Oil and Gas Assets and Related Goodwill	110
Section 3 – Financial Assets and Working Capital	116
Section 4 – Results for the Year	120
Section 5 – Capital Structure and Other Disclosures	127
Section 6 – Post Balance Sheet Events	131
Company Balance Sheet	132
Company Statement of Cash Flows	133
Company Statement of Changes in Equity	134
Section 7 – Notes to the Company Financial Statements	135
Appendices to the Group and Company Financial Statements	138

Organisation de la présentation des notes selon les actifs spécifiques à l'activité de la société, les actifs financiers, le BFR, etc.

Cairn Energy, états financiers 2014, p.1

NOTES

PANDORA is continuously developing the Group's financial reporting. As part of this development, PANDORA has restructured the consolidated financial statements in order to increase focus on what drives the Group's performance. The notes have therefore been grouped into five sections related to key figures. The notes contain the relevant financial information as well as a description of accounting policies applied for the topics of the individual notes.

Section 1: Basis of reporting, p. 63

1.1 Basis of reporting, p. 63

Section 2: Results for the year, p. 65

2.1 Revenue, p. 66

2.2 Segment information, p. 67

2.3 Staff costs, p. 69

2.4 Share-based payments and employee shares, p. 70

2.5 Taxation, p. 73

Section 3: Invested capital and working capital items, p. 75

3.1 Intangible assets, p. 76

3.2 Property, plant and equipment, p. 80

3.3 Inventories, p. 82

3.4 Trade receivables, p. 83

3.5 Provisions, p. 84

Section 4: Capital structure and net financials, p. 85

4.1 Share capital, p. 86

4.2 Earnings per share and dividend, p. 87

4.3 Net interest-bearing debt, p. 88

4.4 Financial risks, p. 88

4.5 Financial instruments, p. 91

4.6 Net financials, p. 92

Section 5: Other disclosures, p. 93

5.1 Business combinations, p. 94

5.2 Contingent liabilities, p. 97

5.3 Related parties, p. 97

5.4 Fees to statutory auditor, p. 97

5.5 Approval of the Annual Report, p. 98

5.6 Companies in the PANDORA Group, p. 98

5.7 Financial definitions, p. 99

5.8 Events after the reporting period, p. 100

Organisation en distinguant les éléments liés au résultat de l'année, au BFR et capitaux investis, à la dette et aux capitaux propres, etc.

Pandora, états financiers 2014, p.62

SOMMAIRE			
NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES	83	NOTE 5. ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	98
Note 1.1. Bases de préparation	83	Note 5.1. Principes comptables	98
Note 1.2. Référentiel comptable appliqué	83	Note 5.2. Secteurs opérationnels	98
NOTE 2. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE	84	Note 5.3. Autres éléments courants du résultat opérationnel	100
Note 2.1. Principes comptables	84	Note 5.4. Besoins en fond de roulement	100
Note 2.2. Principaux changements de la période	85	Note 5.5. Actifs corporels et investissements industriels	102
Note 2.3. Principales sociétés consolidées par intégration globale	86	Note 5.6. Engagements hors-bilan relatifs à l'activité opérationnelle	105
Note 2.4. Opérations relatives à la société Centrale Laitière (Produits Laitiers Frais, Maroc)	86	Note 5.7. Risques financiers liés à l'activité opérationnelle	106
Note 2.5. Comptabilisation des autres opérations avec prise de contrôle significatives réalisées en 2014	87	NOTE 6. ÉLÉMENTS ET ÉVÉNEMENTS NON-COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	107
Note 2.6. Finalisation en 2014 de la comptabilisation des autres opérations avec prise de contrôle significatives réalisées en 2013	87	Note 6.1. Autres produits et charges opérationnels	107
Note 2.7. Dettes/actifs liés à des compléments de prix relatifs à des prises de contrôle	88	Note 6.2. Plan d'économies et d'adaptation des organisations du Groupe en Europe	107
NOTE 3. DÉTENTEURS D'INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE ET DETTES RELATIVES	88	Note 6.3. Impact de la fausse alerte émise par la société Fonterra sur certains ingrédients fournis au Groupe en Asie en 2013	108
Note 3.1. Principes comptables	88	NOTE 7. EFFECTIFS, CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	109
Note 3.2. Principales sociétés consolidées par intégration globale et non détenues à 100% en termes de résultat net et d'actifs nets consolidés	88	Note 7.1. Effectifs des sociétés consolidées par intégration globale	109
Note 3.3. Principaux changements de la période	89	Note 7.2. Charges de personnel des sociétés consolidées par intégration globale	110
Note 3.4. Opérations relatives aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle dans Danone Espagne (Produits Laitiers Frais, Espagne)	89	Note 7.3. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance	110
Note 3.5. Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	90	Note 7.4. Actions sous conditions de performance et <i>stock-options</i> , accordées à certains salariés et aux mandataires sociaux	114
Note 3.6. Impact des Autres transactions avec les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle sur les comptes consolidés de l'exercice	91	Note 7.5. Plan d'Épargne Entreprise	115
NOTE 4. SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	92	NOTE 8. IMPÔTS	115
Note 4.1. Principes comptables	92	Note 8.1. Impôts sur les bénéfices	115
Note 4.2. Principales sociétés mises en équivalence en termes de résultat net et d'actifs nets consolidés	93	Note 8.2. Impôts différés	116
Note 4.3. Principaux changements de la période	93	Note 8.3. Défis fiscaux reportables	117
Note 4.4. Mengniu (Produits Laitiers Frais, Chine)	94	NOTE 9. ACTIFS INCORPORELS	118
Note 4.5. Yakult (Produits Laitiers Frais, Japon)	95	Note 9.1. Principes comptables	118
Note 4.6. Valeur nette comptable et variation de la période	96	Note 9.2. Valeur nette comptable et variation de la période	119
Note 4.7. Suivi de la valeur des Titres mis en équivalence	97	Note 9.3. Suivi de la valeur	121
Note 4.8. Résultat des sociétés mises en équivalence	97		

Organisation de la présentation des notes en distinguant notamment les éléments courants et non courants de l'activité opérationnelle

5.4.6 Notes annexes aux états financiers consolidés

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

Note 1	Principes comptables	246	Note 7	Autres provisions et passifs éventuels	288
1.1	Référentiel appliqué	246	7.1	Autres provisions	288
1.2	Bases de préparation	247	7.2	Passifs éventuels	290
1.3	Retraitements des informations financières des exercices antérieurs	247			
Note 2	Périmètre de consolidation	252	Note 8	Financement et instruments financiers	290
2.1	Principes comptables liés au périmètre de consolidation	252	8.1	Actifs et passifs financiers	290
2.2	Évolutions du périmètre de consolidation	254	8.2	Produits et charges financiers	299
2.3	Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation	256	8.3	Politique de gestion des risques	300
			8.4	Engagements hors bilan liés au financement du Groupe	304
Note 3	Information sectorielle	257	Note 9	Impôts sur les résultats	305
3.1	Indicateurs clés par Pôle	258	9.1	Impôts sur les résultats	305
3.2	Réconciliation avec les données du Groupe	259	9.2	Impôts différés	306
3.3	Informations par zone géographique	260			
3.4	Chiffre d'affaires par principaux clients	260	Note 10	Capitaux propres et résultat par action	308
Note 4	Données opérationnelles	261	10.1	Capitaux propres	308
4.1	Chiffre d'affaires	261	10.2	Résultat par action	309
4.2	Créances clients	261	Note 11	Détail des flux de trésorerie	310
4.3	Marge brute et coût des ventes	262	11.1	Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	310
4.4	Stocks	263	11.2	Variation du besoin en fonds de roulement	310
4.5	Marge opérationnelle y compris la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	263	11.3	Acquisitions/cessions de participations avec prise/perde de contrôle	310
4.6	Résultat opérationnel et autres produits et charges	269	11.4	Souscription et remboursements effectués sur emprunts à long terme	310
Note 5	Charges et avantages du personnel	271	Note 12	Événements postérieurs à la clôture	311
5.1	Effectifs	271	Note 13	Liste des sociétés consolidées	311
5.2	Avantages du personnel	271			
5.3	Provisions pour retraites et engagements assimilés	272			
5.4	Paiement fondé sur les actions	278			
5.5	Rémunération des dirigeants (Parties liées)	279			
Note 6	Immobilisations incorporelles et corporelles	280			
6.1	Goodwill	280			
6.2	Autres immobilisations incorporelles	281			
6.3	Immobilisations corporelles	282			
6.4	Pertes de valeur sur actifs immobilisés	285			
6.5	Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	287			

Organisation de la présentation des notes en distinguant notamment les données opérationnelles, les avantages au personnel, le détail des flux de trésorerie, etc.

Valeo, états financiers 2014, p. 245

» Read more about the Industrial Operations net financial position on pages 114-115.

» Read more in Note 20 Provisions for post-employment benefits regarding sensitivity analysis on the defined benefit obligations when changes in the applied assumptions for discount rate and inflations are made.

Utilisation de renvois

Volvo, états financiers 2014, p. 124

ACTION 2 : Adopter une approche visuelle

SECTION 4 – CAPITAL STRUCTURE AND FINANCING COSTS

Continued

The table below reconciles the movement in the UK and overseas defined benefit obligation between 1 January 2014 and 31 December 2014.

	UK £m	Overseas £m	Total £m
Net Defined Benefit Obligation at 1 January 2014	(63.1)	(94.8)	(157.9)
Movement recognised in:			
Income statement	3.4	(4.3)	(0.9)
Other comprehensive income	49.8	(29.4)	20.4
Cash flow statement	70.0	26.6	96.6
Disposals	-	7.1	7.1
Net Defined Benefit Surplus/ (Obligation) at 31 December 2014	60.1	(94.8)	(34.7)

Asset profile of schemes

The following table sets out the profile of the overall assets of the schemes (to give an indication of their risk profile), the comparative amounts of the funded and unfunded DBO and a split of the balance sheet impact between schemes with a net pension surplus and a net pension deficit. As noted later in this section, further de-risking was undertaken in January 2014, following the payment into the UK Funds from the proceeds of the sale of the Retail Dispense businesses.

	2014 £m	2013 £m
Quoted equities	22.9	32.0
Quoted bonds	703.1	558.4
Total quoted assets	726.0	590.4
Private equities	85.0	69.8
Insurance policies	287.9	286.6
IMI Scottish Limited Partnership	15.1	13.0
Hedge Funds	185.4	169.0
Property	34.8	40.1
Private finance initiatives	76.8	71.7
Other*	64.8	53.0
Total unquoted assets	749.8	703.2
Fair value of assets	1,475.8	1,293.6
Restriction due to asset ceiling	(0.1)	(0.3)
DBOs for funded schemes	(1,445.0)	(1,373.0)
DBOs for unfunded schemes	(65.4)	(79.0)
Included in liabilities held for sale	-	0.8
Net liability for DBOs	(34.7)	(157.9)
Schemes in net pension deficit	(94.9)	(156.2)
Schemes in net pension surplus	60.2	0.3

* Other* assets include the market value of interest, inflation, equity and currency swaps relating to UK scheme assets and liabilities.

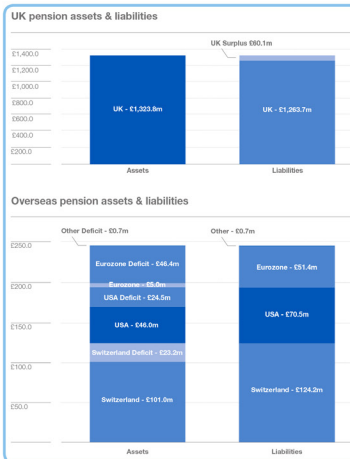
The overseas assets of £152.1m (2013: £147.1m) comprise equities of £22.9m (2013: £32.0m), bonds of £98.7m (2013: £70.3m), property of £9.5m (2013: £9.4m) and other assets of £31.0m (2013: £35.4m).

Funded: The majority of the Group defined benefits and other post-employment benefit arrangements are funded, which means they are linked to specific plan assets that have been segregated in a trust or foundation.

Unfunded: Plans that are not funded are those that are not backed by segregated assets. These include some pension plans but also a number of other long-term arrangements for the benefit of our employees, with benefits payable while they are employed by the Group but more than 12 months after the related service is rendered. Actuarial gains and losses on other long-term arrangements are recognised in the income statement in the period in which they arise.

Regional split of defined benefit obligation

The following charts show the geographical profile of the total defined benefit obligations:



The USA deficit above excludes £18.9m of assets relating to unqualified plans classified as investments (see section 4.4.6).

Average Duration by geography

The following table shows the weighted average number of years (or duration) over which pension benefits are expected to be paid:

Location	Years
UK	15.7
Switzerland	14.4
USA	14.1
Eurozone	15.4

Utilisation de diagrammes

IMI, états financiers 2014, p. 124

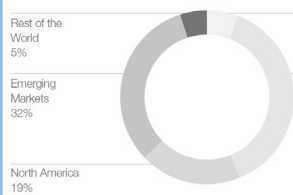
SECTION 2 – RESULTS FOR THE YEAR

Continued

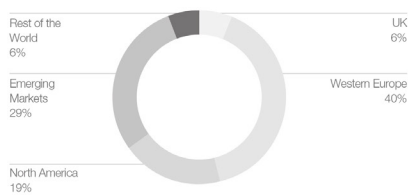
The following table shows a geographical analysis of how the Group's revenue is derived by destination.

	Continuing Segmental Revenue 2014 £m	Continuing Segmental Revenue 2013 £m	Discontinued Operations 2013 £m	Total 2013 £m
UK	98	104	38	142
Germany	235	247	23	270
Other Western Europe	409	439	30	469
Western Europe	644	686	53	739
USA	300	314	346	660
Canada	18	24	7	31
North America	318	338	353	691
Emerging Markets	544	504	60	564
Rest of World	82	112	7	119
Total segmental revenue	1,686	1,744	511	2,255
Reversal of economic hedge contract losses/(gains)	6	(1)	-	(1)
Total	1,692	1,743	511	2,254

Continuing revenue by destination (2014)



Continuing revenue by destination (2013)



The following table shows a geographical analysis of the location of the Group's property, plant and equipment and intangible assets ('PPE&IA') and assets held for sale ('AHFS').

	Total 2014 £m	PPE&IA 2013 £m	AHFS 2013 £m	Total 2013 £m
UK	77.0	69.7	41.9	111.6
Germany	130.9	147.0	3.3	150.3
Rest of Europe	208.2	254.1	1.0	255.1
USA	123.6	114.2	89.3	203.5
Asia Pacific	35.4	32.4	3.2	35.6
Rest of World	19.1	35.9	0.5	36.4
Total	594.2	653.3	139.2	792.5

Utilisation de diagrammes

INTEREST-RATE RISKS

Interest-rate risk refers to the risk that changed interest-rate levels will affect the Volvo Group's consolidated earnings and cash flow (cash-flow risks) or the fair value of financial assets and liabilities (price risks).

POLICY

Matching the interest-fixing terms of financial assets and liabilities reduces the exposure. Interest-rate swaps are used to change/influence the interest-fixing term for the Volvo Group's financial assets and liabilities. Currency interest-rate swaps enable borrowing in foreign currencies from different markets without introducing currency risk. The Volvo Group has also standardized interest-rate forward contracts (futures) and FRAs (forward-rate agreements). Most of these contracts are used to hedge interest-rate levels for short-term borrowing or investments.

Cash-flow risks

The effect of changed interest rate levels on future currency and interest-rate flows primarily pertains to the Volvo Group's Customer Finance Operations and net financial items. Customer Finance Operations measure the degree of matching interest rate fixing on borrowing and lending. The calculation of the matching degree excludes equity, which amounted to between 8 and 9% in the Customer Finance Operations. At year-end

Price risks

Exposure to price risks as result of changed interest-rate levels refers to financial assets and liabilities with a longer interest-rate fixing term (fixed interest).

The following table 4:1 shows the effect on earnings before taxes in Industrial Operations net financial position, excluding pensions and similar obligations, if interest rates were to increase by 1 percentage point, (100 basis points) assuming an average interest-rate fixed term of three months.* The impact on equity is earnings after tax.

* The sensitivity analysis on interest rate risks is based on simplified assumptions. It is not improbable for market interest rates to change by one percentage point (100 basis points) on an annual basis. However, in reality, these rates often rise or decline at different points in time. The sensitivity analysis also assumes a parallel deferment of the return curve, and that the interest rates on assets and liabilities will be equally impacted by changes in market interest rates. Accordingly, the impact of real interest-rate changes may differ from the analysis presented in table 4:1.

2014, the degree of such matching was 101% (99) for the segment Customer Finance, which was in line with the Volvo Group's policy. The centralized Treasury function has, for practical as well as business reasons, the mandate to mismatch the Customer Finance portfolio down to a matching ratio of 80%. At year-end 2014, the matching ratio was 110% (95). Any gains or losses from the mismatch impact the segment Group functions and other within Industrial Operations. At year-end 2014, in addition to the assets in its Customer Finance Operations, the Volvo Group's interest-bearing assets consisted primarily of cash, cash equivalents and liquid assets invested in short-term interest-bearing securities. The objective for the Volvo Group's short-term interest-bearing securities is to achieve a return on these assets equivalent to a three-month fixed term security. On December 31, 2014, the average interest on Industrial Operations financial assets was 0.9% (1.1). After taking derivatives into account, outstanding loans had interest terms corresponding to a short term interest-rate fixing term, between one to three months. The average interest on Industrial Operations financial liabilities at year-end amounted to 3.8% (3.3), including the Volvo Group's credit costs.

Utilisation d'icônes pour indiquer les zones de risques, les principes comptables, etc.

Volvo, états financiers 2014, p. 124

ACTION 3 : Utiliser des termes clairs

2.3 Taxation



Keeping it simple ...

This section lays out the tax accounting policies, the current and deferred tax charges or credits in the year (which together make up the total tax charge or credit in the income statement), a reconciliation of what the tax charge on profits would be at the standard UK rate to the actual charge recorded and the movements in deferred tax assets and liabilities.

Utilisation d'encarts « keeping it simple » pour expliquer certains éléments

ITV, états financiers 2014, p. 122

20 Derivative financial instruments

We enter into forward contracts for the purchase and sale of physical commodities (principally power, coal, sustainable biomass and CO₂ emissions allowances) to secure market level dark green and bark spreads on future electricity sales, and also financial contracts (principally currency exchange contracts and financial coal and oil derivatives) to fix sterling cash flows.

We hold these contracts for risk management purposes, to manage key risks facing the business including commodity price risk, and foreign currency risk (see note 22).

The accounting rules for derivative contracts are complex. At the balance sheet date all contracts (subject to certain exemptions described below) must be measured at fair value, which is in essence the difference between the price we have secured in the contract, and the price we could achieve in the market at that point in time. Changes in fair value are recognised either within the income statement or the hedge reserve, dependent upon whether the contract in question qualifies as an effective hedge under IFRS (see note 28).

Managing our principal risks and uncertainties... A successful commercial hedging strategy is critical to our business model. Our policy is to lock down exposures to commodity price movements and changes in foreign exchange rates using derivative contracts such as those described above. This strategy aims to de-risk the business, providing security and certainty over cash flows into the future.

Drax, états financiers 2014, p. 121

NOTE A.6 Glossaire

EBITA ou EBITA courant : (*Earnings Before Interest Taxes and Amortisation*) : Résultat opérationnel avant amortissement des incorporels liés aux acquisitions, perte de valeur de goodwill et hors éléments non récurrents.

ROCE : signifie le taux de « *Return On Capital Employed* » et est calculé selon la formule suivante : NOPAT/Capital Employed.

NOPAT : signifie le résultat opérationnel courant (hors éléments non récurrents) et après application du taux effectif d'impôts.

Capital Employed : signifie le goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles, comptes constitutifs du besoin en fonds de roulement.

Éléments non récurrents : coûts de restructuration, charges liées aux plans d'attribution gratuite d'actions, coûts liés aux fermetures de filiales, frais d'acquisition de sociétés...

Teleperformance, états financiers 2014, p. 141

Utilisation d'encarts pour expliquer certains éléments

Ajout d'un glossaire pour définir et expliquer les termes utilisés

Contacts :

Direction des affaires comptables

Tél. : 01 53 45 62 98

Direction de la communication

Tél. : 01 53 45 60 25

Un formulaire de contact est disponible
sur le site internet de l'AMF



17, place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02 – France
Tél.: 0)1 53 45 60 00
www.amf-france.org